

Rencontre entre les présidentes du Conseil Rhénan et de la Conférence du Rhin supérieur : ensemble pour la coopération trinationale

Claudine Ganter, Présidente du Conseil Rhénan et Présidente de la Commission Relations Internationales et Transfrontalières de la Région Grand Est et **Elisabeth Ackermann**, Présidente de la Conférence du Rhin supérieur et Présidente du Canton de Bâle-Ville, se sont réunies ce vendredi 20 décembre 2019 au Sièg de la Région Grand Est à Strasbourg.

Pour **Claudine Ganter**, « *des échanges réguliers entre les présidents du Conseil Rhénan et de la Conférence du Rhin supérieur sont essentiels pour une coopération transfrontalière efficace dans le Rhin supérieur. Je remercie Elisabeth Ackermann pour la collaboration étroite en 2019 et me réjouis des futures initiatives conjointes des deux instances.* »

Les deux présidentes ont profité de cette rencontre pour échanger sur le rôle et les missions du secrétariat permanent du Conseil Rhénan ainsi que sa collaboration avec le Secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur. Le Secrétariat permanent a été mis en place depuis le 1^{er} octobre 2019 dans la Villa Rehfus à Kehl, aux côtés du Secrétariat commun de la Conférence du Rhin supérieur.

L'échange a également donné lieu à un bilan des actions conjointes en 2019 :

- Courrier commun aux commissions parlementaires des transports de la Confédération suisse pour inclure des **projets de transport ferroviaire transfrontaliers** dans le cadre du PRODES 2035 en début d'année 2019 ;
- Discussion sur un courrier commun aux ministères des transports allemand et français pour la **réactivation des « Missing Links »** dans la région du Rhin supérieur ;

Elisabeth Ackermann souligne que « *des prises de position communes de la Conférence du Rhin supérieur et du Conseil Rhénan sur des processus de décision aux niveaux national ou européen sont dans l'intérêt de la population de la région des trois pays du Rhin supérieur. Le résultat positif de notre courrier en faveur de la mise à disposition de crédits pour le « Herzstück » du RER trinationale de Bâle du début de l'année 2019 en est un bon exemple.* »

- Participation du Conseil Rhénan sur invitation du Canton de Bâle-Ville à la restitution des **résultats de l'enquête jeunesse** de la Conférence du Rhin supérieur en octobre et discussion des champs d'action pour l'année 2020 ;
- Participation des deux instances à l'élaboration de la **Stratégie 2030 pour la Région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur (RMT)**, signée le 22 novembre à Bâle ;
- **Participation des présidentes aux séances plénières** des deux instances respectives pour un bilan des actions réalisées en 2019.

Plus d'informations :

Claudine Ganter, Présidente du Conseil Rhénan 2019
Tél : +33 (0)388 15 69 22

Elisabeth Ackermann, Présidente de la Conférence du Rhin supérieur 2019
Tél : +41 (0)61 267 80 45

La coopération dans le Rhin Supérieur :



Aucune autre région européenne que la *région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur* ne coopère aussi étroitement et avec autant de succès. L'Alsace, le Pays de Bade, le Palatinat du Sud et la Suisse du Nord-Ouest réunissent 6 millions d'habitants et constituent un espace culturel, de vie et économique commun. De nombreuses initiatives privées et publiques contribuent à la promotion, entre autres, de la mobilité, de l'éducation, de la recherche et de la protection de l'environnement dans cette région aux trois frontières.

L'orientation stratégique de la coopération est assurée par la Conférence du Rhin Supérieur et le Conseil Rhénan. La Conférence du Rhin Supérieur réunit les autorités administratives et étatiques. Elle initie une multitude de projets et veille à leur transposition. Le Conseil Rhénan constitue la réunion des élus. Il se positionne sur les sujets d'intérêt régional, y compris à l'égard de Bruxelles, de Paris, de Berlin et de Berne.